

## **PROGRAMME**

# MISE EN PLACE DU COMPTE PERSONNEL DE FORMATION-CPF : QUELS IMPACTS SUR LES PRATIQUES DE FORMATION ?



## Mardi 25 Juin 2019

À l'HÔTEL NOVOTEL 2 Rue Honoré de Balzac 45000 ORLEANS LA SOURCE

Intervenant:
Vincent CIBOIS





#### Public concerné:

Directeurs, Responsables et chargés de formation, agents en charge du CEP

## <u>Inscriptions</u>:

www.anfh.fr/centre

Tout sur le CPF:

www.anfh.fr/thematiques

La loi n°2016-1088 du 8 août 2016 dite Loi « Travail » et l'ordonnance n°2017-53 du 19 janvier 2017 ont ouvert la voie à une transposition du compte personnel de formation-CPF dans la fonction publique hospitalière-FPH. L'ordonnance a été suivie au cours du premier trimestre 2017 par un décret d'application, une circulaire ainsi qu'une note d'information en date du 16 février 2018 qui régissent la mise en place de ce dispositif dans les établissements.

Cette réforme, comme celle de 2014 dans le secteur privé dont elle s'inspire pour partie, transforme en profondeur les pratiques, les jeux d'acteurs et les mécanismes de gestion de la formation. La journée tentera de répondre aux nombreuses interrogations tant sur le plan juridique que technique ou méthodologique :

Quelle place accorder au CPF dans mon plan de formation?

Comment le financer?

Quelle(s) marge(s) de manœuvre a mon établissement et quelles stratégies mettre en place ?

Quelle place accorder au dialogue social autour de ce nouveau droit ?



# **PROGRAMME**

### LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION - CPF

08h45 : Accueil café

09h15 : Ouverture de la journée

9h20-11h00 : Rappel du cadre général de mise en œuvre du CPF

CPF : contenu et objectifs
Objectif général de mise en œuvre, public

bénéficiaire, contenu du CPA

Station et alimentation du compte

Calcul des droits selon les bénéficiaires, droits DIF, modalités d'alimentation du compte

Modalités de mobilisation du compte

Modalités d'utilisation du compte (accord de l'employeur, cas de refus, cas d'opposabilité à l'employeur, éligibilité au CPF, articulation avec

11h15 - 12h30 : Mise en œuvre du CPF

♥ Financement du CPF dans la FPH

d'autres dispositifs...)

♥ CPF et transition professionnelle

Transférabilité des droits, modalités de mise en œuvre et de financement

♥ CPF et Conseil en Evolution Professionnelle Le CEP : un appui à la mise en œuvre du projet professionnel de l'agent, rôle des établissements et de l'ANFH

Le CPF : panorama des enjeux et impacts pour les acteurs

12h30 - 14h00 : Déjeuner



14h00 – 16h50 : Ateliers pratiques en sousgroupes :

Atelier 1 : Les actions à mettre en place dans notre GHT pour conduire la mise en place du CPF

Atelier 2 : Quelle stratégie financière pour notre GHT (priorités, modalités) ?

16h50 : Clôture de la journée



